RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 08223
Numéro SIREN : 831 942 552
Nom ou dénomination : ABC93

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2019 sous le numéro de dépôt 21148

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°21148 en date du 25/10/2019

SARL AUTO BILAN COURNEUVIEN 93

2 RUE GUY MOQUET

93120 LA COURNEUVE

21148



SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

EUROPE EXPERTISE
63 RUE GUERIN LEROUX

94120 FONTENAY SOUS BOIS

SARL AUTO BILAN COURNEUVIEN 93
93120 LA COURNEUVE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	250 000		250 000		250 000	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	30 000	727	29 273		29 273	
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	280 000	727	279 273		279 273	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	3 673		3 673		3 673	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	166 902		166 902		166 902	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	170 575		170 575		170 575	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	450 575	727	449 848		449 848	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SARL AUTO BILAN COURNEUVIEN 93
93120 LA COURNEUVE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 16	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000		5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	90 453		90 453	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	95 453		95 453	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	192 711		192 711	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	74 300		74 300	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 387		6 387	
	Dettes fiscales et sociales	80 997		80 997	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	354 395		354 395	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	449 848		449 848	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 354 395

SARL AUTO BILAN COURNEUVIEN 93
93120 LA COURNEUVE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	349 120		349 120		349 120	
Chiffre d'affaires NET	349 120		349 120		349 120	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			20		20	
Total des Produits d'exploitation (I)			349 140		349 140	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2 496		2 496	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			143 764		143 764	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 843		1 843	
Salaires et traitements			58 110		58 110	
Charges sociales			14 347		14 347	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			727		727	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			499		499	
Total des Charges d'exploitation (II)			221 786		221 786	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			127 354		127 354	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 16	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 684		5 684	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 684		5 684	
2. Résultat financier (V-VI)	5 684-		5 684-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	121 670		121 670	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 217		31 217	
Total des produits (I+III+V+VII)	349 140		349 140	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	258 687		258 687	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	90 453		90 453	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL AUTO BILAN COURNEUVIEN 93

2 RUE GUY MOQUET

93120 LA COURNEUVE

ANNEXE DU 12/09/2017 AU 31/12/2018

EUROPE EXPERTISE
63 RUE GUERIN LEROUX

94120 FONTENAY SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 12/09/2017 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SARL AUTO BILAN COURNEUVIEN 93
93120 LA COURNEUVE

ANNEXE

Exercice du 12/09/2017 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			250 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 000
TOTAL			30 000
TOTAL GENERAL			280 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			250 000	250 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 000	30 000
TOTAL			30 000	30 000
TOTAL GENERAL			280 000	280 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		727		727
TOTAL		727		727
TOTAL GENERAL		727		727

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	727				
TOTAL	727				
TOTAL GENERAL	727				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 875	1 875	
Débiteurs divers	1 798	1 798	
TOTAL	3 673	3 673	

ANNEXE

Exercice du 12/09/2017 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	66 066	66 066		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	126 645	126 645		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 387	6 387		
Personnel et comptes rattachés	2 975	2 975		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 712	10 712		
Impôts sur les bénéfices	30 026	30 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 284	37 284		
Groupe et associés	74 300	74 300		
TOTAL	354 395	354 395		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	230 555			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 843			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIIALES	10.0000	500			500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 354
Total	3 354

ANNEXE

Exercice du 12/09/2017 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	27 268
Total	27 268

ABC93

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 2 rue Guy Moquet

93 120 LA COURNEUVE

RCS Bobigny 831 942 552

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le trente juin, à neuf heures trente, les actionnaires de la Société ABC93, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, 2 Rue Guy Moquet 93120 La Courneuve.

Chaque actionnaire a été convoqué, en date du 15 juin 2019 par courrier remis en main propre, contre décharge.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

Monsieur KJOUAHER Khiar, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 5 000 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions;
- Pouvoirs en vue des formalités;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 90 452 euros est affecté de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Résultat de l'exercice : 90 452 euros.

Section 2 - Affectation

- Réserve légale, soit 500 euros

- Report à nouveau, soit 89 952 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Président au cours de l'exercice pour un montant de 0 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

Monsieur DJOUAHER Khiar



Madame KAHINA Abada
Epouse DJOUAHER



Monsieur MEGCHICHE Rabah

